

# INTERPELLATION

**Auteur** PDCC, par Raphaël Fournier (suppl.)  
**Objet** Gestion des stocks au RSV  
**Date** 13.03.2014  
**Numéro** 2.0041

---

Informés par des associations transportant du matériel dans des pays défavorisés, nous constatons que l'hôpital du Valais a brûlé du matériel périmé, mais en excellent état, plutôt que de l'offrir pour d'autres utilisations au niveau humanitaire.

Cette information nous interpelle et nous pousse à interroger le Conseil d'Etat, et ce pour plusieurs raisons:

- Comment se passe la gestion des stocks dans notre réseau de soin valaisan?
- Comment se fait-il que l'hôpital doive éliminer plus de 50 palettes de matériel médical tels que 200'000 gants, 24'000 tabliers ou encore 1'000'000 de masques?
- Pourquoi ne peut-on pas utiliser ce matériel pour d'autres usages tels que des cours de formation de samaritains, de pompiers ou de conciergerie par exemple?
- Pourquoi brûler du matériel même périmé aux frais du contribuable quand des associations bénévoles pourraient en faire profiter des pays dans le besoin?

## **Conclusion**

En conclusion, nous souhaiterions simplement des explications sur la pratique actuelle concernant la gestion des stocks du matériel médical.

Dans ce contexte, nous invitons les acteurs de la santé à envisager d'autres possibilités pour le matériel d'excellente qualité qui ne répond plus à nos standards médicaux suisse peut encore servir à d'autres affectations.